



LE POINT DE VUE DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

Le constat est désormais clairement établi : la responsabilité sociétale des entreprises est inscrite durablement dans la gouvernance des entreprises. Les entreprises sont incitées, par de multiples mécanismes, contraignants ou d'adhésion volontaire, à contribuer à la préservation du bien commun. Les parties prenantes de l'entreprise, ses actionnaires, ses clients, ses collaborateurs, sont désormais attentives aux engagements de celle-ci envers la société et l'environnement. À ce titre, l'entreprise doit désormais compter sur des dirigeants qui embrassent cette complexité et la portent avec une vision, des convictions et le leadership nécessaire pour les partager et recueillir l'adhésion des parties prenantes. Ces enjeux de performance extra-financière de l'entreprise se traduisent désormais dans les informations que celle-ci délivre sur sa stratégie RSE et qui complètent, de manière croissante, les informations financières.

Par ailleurs, le phénomène de numérisation des fonctions les plus essentielles de l'entreprise n'est plus à démontrer. Le code dévore le monde de l'entreprise, et nous n'en sommes sans doute qu'aux prémices. L'intelligence artificielle et l'informatique quantique, notamment, vont probablement, au cours de la décennie, bouleverser des pans entiers de l'activité économique et du fonctionnement des entreprises. Ces mutations technologiques, à l'échelle de l'histoire, s'avèrent particulièrement brutales, et nous ne mesurons que très imparfaitement leurs conséquences sociétales et environnementales. Elles s'inscrivent par ailleurs dans un contexte géopolitique et économique de concentrations extrêmes, et croissantes, des outils de production informatique, principalement aux États-Unis et en Chine, concentrations génératrices de nouvelles dépendances pour les entreprises utilisatrices des services des géants technologiques.

Très logiquement, les directions du numérique et des systèmes d'information occupent désormais une place, non exclusive bien sûr, mais centrale au sein de l'entreprise, pour piloter et articuler ses multiples mutations numériques, sociétales et environnementales. C'est pour apporter une réponse collective à ces multiples défis auxquels les DSI sont confrontés que le Cigref s'est engagé, depuis 2019, pour bâtir le numérique durable, responsable et de confiance que ses adhérents appellent de leurs vœux. En effet, les enjeux sociétaux et environnementaux du numérique constituent une préoccupation croissante des grandes entreprises et administrations publiques membres du Cigref. Dans les dix prochaines années, les DSI devront donc garantir l'excellence opérationnelle des systèmes numériques au profit du business de l'entreprise, en maîtrisant à la fois leur sécurité, leur empreinte environnementale et leurs dépendances technologiques, tout en s'inscrivant dans une démarche de contribution positive à la politique RSE de l'entreprise. Et en effet, les défis s'avèrent immenses.

HENRI D'AGRAIN, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL, CIGREF